

APPEL À CANDIDATURES – BE CLASSIQUE !

[Wallonie-Bruxelles Musiques](#) et le [Centre Wallonie-Bruxelles à Paris](#) s'associent une seconde fois dans le cadre de BE Classique ! afin de soutenir l'exportation de la musique classique belge francophone. Deux soirées de concerts, où se produiront quatre à six groupes sélectionnés par un jury de professionnels, seront organisées entre le 25, 26 et 27 avril 2017 à Paris pour aider les artistes de la Fédération Wallonie-Bruxelles à développer leur réseau sur le territoire français.

Les concerts se dérouleront en soirée et dureront environ une heure par ensemble/soliste. Les prestations seront ouvertes au public et aux programmateurs et professionnels de la musique classique en France et à l'étranger. Suivez [ce lien](#) pour un aperçu de la première édition 2015.

Les groupes répondant aux conditions suivantes sont invités à envoyer leur candidature :

- L'appel à candidatures s'adresse aux ensembles de musique ancienne et classique ;
- Ensemble ou soliste ayant un niveau international (début de carrière à l'étranger) ;
- Adapté à la réalité du plateau de la salle de concert (dimensions du plateau : 9m sur 10,15m, profondeur de 12m) ;
- Qui dispose d'un encadrement professionnel (matériel de promotion, CD, web,...) ;
- Qui soit en capacité de se présenter sur scène dans les deux années à venir.

Le dossier est à envoyer au plus tard le 6 novembre 2016 à Daphné Vande Walle (daphne@wbmusiques.be) et doit comprendre les éléments suivants :

- CV des artistes / de l'ensemble, programme du concert proposé et court texte de présentation de celui-ci ;
- Informations sur l'actualité de votre ensemble (sortie d'un CD, concerts à venir, etc.) ;
- Fichiers audio ou liens youtube ;
- Visuels de l'ensemble / soliste ;
- Site internet éventuel
- Contacts (mail et téléphone de la personne de contact pour l'ensemble/artiste et le cas échéant, de son agent et/ou label)

Un jury de professionnels du secteur sélectionnera les artistes programmés parmi les candidatures reçues.

Les résultats seront annoncés par mail aux musiciens fin novembre.

Les frais de déplacement, logement et per diem seront pris en charge par le Centre Wallonie-Bruxelles. Un cachet sera octroyé, mais, s'agissant d'une opération de promotion, celui-ci sera forfaitaire en fonction du nombre de musiciens sur scène.

Pour toute information complémentaire ou question :

Daphné Vande Walle

daphne@wbmusiques.be